

L'agriculture biodynamique

L'agriculture biodynamique se donne pour but de :

- > soigner la terre, préserver et accroître la fertilité des sols,
- > produire une alimentation saine qui nourrisse le corps, l'âme et l'esprit des êtres humains,
- > régénérer et façonner les paysages, développer l'approche du vivant,
- > ouvrir de nouvelles perspectives sociales sur les fermes comme dans les liens producteurs et consommateurs.

Pratiques spécifiques de l'agriculture biodynamique :

- > la recherche de l'équilibre entre le végétal, l'animal et la présence de l'homme en favorisant la diversité des cultures et des paysages,
- > la recherche de l'autonomie en ce qui concerne les intrants (fourrages, semences, fumure, etc.) et la consommation d'énergie,
- > l'utilisation de préparations biodynamiques, de tisanes et de compost spécifiques,
- > la prise en compte des lois de la nature et des influences de la périphérie cosmique (lune, soleil, planètes, etc.).

Les fondements de l'agriculture biodynamique ont été donnés par le scientifique et philosophe autrichien Rudolf STEINER en juin 1924.

Crédit d'impôt pour les agriculteurs : en participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chefs d'entreprise. Calcul du crédit d'impôt = nombre d'heures passées en formation X taux horaire du SMIC (soit 130 € environ pour 14h de formation). Le crédit d'impôt est plafonné à **40 heures de formation** par année civile.



Le lieu

EARL LES JARDINS DE FANGORN
chez Antoine MICHEL
La Noue
85110 Sainte-Cécile

Accès

Depuis le village de Sainte-Cécile, prendre la rue de Saint Martin des Noyers (direction St Martin des Noyers). Passer la rivière du Petit Lay et prendre à gauche Le pont Charrault. Poursuivre tout droit sur cette voie communale du Pont de Palnais au Fraigne. La Noue est à droite.

Repas

Les repas seront tirés du sac et partagés avec ce que chacun aura apporté.

Hébergement

Laissé à vos bons soins.

Renseignements, Inscriptions:

Aurélie Paquez
06 42 59 38 53
a.paquez@bio-dynamie.org

Cette formation est co-organisée par le
Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD)

www.bio-dynamie.org

N° de déclaration d'enregistrement de formation professionnelle : 42680121868

**l'Association de Biodynamie du Val de Loire (ABDVL)
et le Groupement des Agriculteurs biologiques de Vendée**



• GAB 85 •

Les Agriculteurs **BIO** de Vendée



FORMATION
AGRONOMIE - SOL

AGRICULTURE BIO-DYNAMIQUE : LA GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DU DOMAINE



**En Vendée,
à Sainte-Cécile (85110)**

**Les mardi 14 et mercredi
15 février 2023**

LA GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DU DOMAINE

Objectifs

Divers savoir-faire agricoles ont pour fonction de soutenir ou d'accroître la fertilité d'un sol : l'intervenant les nomme « pratiques fertilisantes ». La gestion des matières organiques sur un domaine agricole est une pratique fertilisante fondamentale ; Comprendre les causes et les effets à l'œuvre au sein des matières organiques lorsqu'elles quittent l'État vivant qui les a fait naître et s'exposent dès lors à la possibilité de cheminer vers la minéralité. Comprendre au sein de cette trajectoire la voie spécifique que leur ouvre le compostage. Comment travailler pour qu'elle se réalise au mieux ? Concevoir et choisir entre divers objectifs pouvant être atteints au terme du processus de compostage.

Pré-requis

Avoir des connaissances de bases de la biodynamie.

LE PROGRAMME (14H de formation)

Mardi 14 février 2023

Matin: 9h30-13h

- › Tour de table et Introduction
- › Resituer la gestion de la matière organique au sein des pratiques fertilisantes

Gérer la matière organique du domaine :

- › La faire venir de l'extérieur ? Travailler, valoriser celle produite par le domaine ?
- › L'écueil de l'incorporation des matières organiques fraîches dans le sol
- › Différentes gestions pratiquées en agriculture : brûlage ? Méthanisation ? Compostage ? ...
- › Bien comprendre que les causes et les effets agissants dans l'un nécessitent de le mettre en contraste avec ce qui agit et se produit dans l'autre.

Après-midi: 14h30-18h

La voie de la méthanisation :

- › Définition de cette pratique
- › Présentation de cette pratique (principe, matières premières, outils, matières obtenues, valorisations)
- › Effets de cette pratique sur le plan des matières, et des processus et effets à long terme sur la fertilité des sols, la vie végétale et l'aliment ainsi produit.

Mercredi 15 février 2023

Matin: 9h-12h30

- › Retour sur les acquis de la veille
- La voie du compostage :**
- › Définition de cette pratique
- › Pourquoi le compostage ? Les objectifs qu'on lui assigne sont divers, et chacun justifie à lui seul sa mise en œuvre par les acteurs de divers secteurs professionnels
- › Les matières premières de base pour le compostage ; Rôle et apports des matières de bases
- › Les additifs possibles (nature et dynamique)
- › Les préparations biodynamiques du compost ;
- › **Le compostage en biodynamie** : quels apports, quels intérêts ?



Après-midi: 14h-17h30

- › Les constantes vitales du compost (humidité, oxygénation, température, succession des populations vivantes)
- › Les étapes du compostage, les processus en jeu, et les points d'attention pour orienter et diriger ce dernier afin d'atteindre les objectifs fixés (le compost est un processus dirigé)
- › Ce que favorisent ou pas chaque étape du compostage
- › Effets de cette pratique sur le plan des matières, et des processus et effets à long terme sur la fertilité des sols, la vie végétale et l'aliment ainsi produit.
- › Les processus « carbone » et « azote » au cours du compostage
- › Observations de composts de la ferme
- › Synthèse, Bilan, Evaluation

L'intervenant:

Claude Réaud,

Ingénieur agronome, maître en biologie-écologie, conseiller et formateur en agrobiologie biodynamie.



MODALITES D'INSCRIPTION

TARIFS

- › **Agriculteurs finançables par le VIVEA** : 40€ de contribution stagiaire
- › **Salariés agricoles** : 210€
Remboursement partiel des frais de formation et du salaire par le fond de formation OCAPAT. Demande individuelle à faire par votre employeur.
- › **Particuliers** : 130€
Chèques vacances acceptés. Nous contacter en cas de difficulté financière.
- **+ 22 € Adhésion 2023 obligatoire** (pour les non-adhérents).

L'inscription et le règlement sont à faire **en ligne** sur notre site internet :

<https://app.bio-dynamie.org/formations>

Créez votre compte (ou connectez-vous si vous en avez déjà un), recherchez votre formation par département et accédez à l'inscription en ligne.

En cas de problème, contactez le responsable de formation :

Aurélié Paquez

06 42 59 38 53

a.paquez@bio-dynamie.org

Votre participation sera acceptée dès réception de votre inscription et du règlement, dans la limite des places disponibles. Un mail de confirmation avec les informations pratiques vous parviendra quelques jours avant la formation.

Un support de formation sera remis à chaque participant ainsi qu'une facture acquittée valant attestation.

Voir [les conditions générales de services du MABD](#) en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".